



SAISON 2017 / 2018
ANNONCEMENT
Challenge Lilian VIGIER - UCPA
Meudon-la-Forêt 92360 le 25 mars 2018

...oooOooo...

1. Règles générales.....	2
2. Catégories Distances	2
3. Règles de course.....	2
4. Glace et Pistes	3
5. Inscriptions	3
6. Programme.....	3
7. Assurance des patineurs	3
8. Service médical.....	3
9. Equipement des patineurs	4
10. Hébergement des patineurs.....	4
11. Restauration	4
12. Organisation	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue IDF des sports de glace, le Club ASMV de Meudon-la-Forêt 92360 organise le Challenge OPEN 92 de Short-track qui se déroulera à la patinoire -13 Avenue de Villacoublay Meudon-la-Forêt 92360 le 25 mars 2018.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national de la CSNPV et au mémorandum des compétitions short-track.



1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement. Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU. Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Catégories Distances

Catégorie Jeunes : tous les Juniors E sans critère de temps et les Juniors D ayant un temps supérieur à 57s au 500m. Les patineurs seront regroupés en poules mixtes et classés par temps au 330m selon le top France. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition.

Catégories	Distances
Jeunes - poule 1 (mixte)	500 m - 333 m – 500m
Jeunes - poule 2 (mixte)	333 m - 333 m – 500m
Jeunes - poule 3 (mixte)	333 m - 222 m – 333m

Catégorie confirmés : tous les patineurs juniors C, B, A, Séniors sans critère de temps et les juniors D ayant un temps inférieur à 57s au 500m. Les patineurs seront regroupés en poules mixtes et classés par temps au 500m selon le top France. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition.

Catégories	Distances
Confirmés - poule 1 (mixte)	500 m - 500 m – 1000m
Confirmés - poule 2 (mixte)	500 m - 500 m – 1000m
Confirmés - FUN (mixte)	500 m - 500 m – 1000m

Suivant le nombre de participants et des contraintes de timing, l'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des modifications sur les catégories ou les distances. Les participants seront prévenus des catégories et des distances définitives avant la compétition en fonction du nombre et des différents niveaux des inscrits dans chaque catégorie.

3. Règles de course

Chaque distance se déroulera sur deux tours (heats, finales). Classement au temps du 1^{er} tour pour constituer les finales (A, B, C, ...). La troisième distance sera répartie en fonction des résultats des 2 premières distances (classement général provisoire).

Pour chaque catégorie, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition. Le vainqueur par catégorie sera celui qui aura le plus petit total de points (addition des places obtenues sur chaque distance).

Tous les patineurs seront récompensés.

Tout concurrent se doit de respecter les officiels, leurs consignes et le règlement sous peine de sanction. Dans tous les cas, l'esprit sportif devra être respecté par chacun : participants, officiels, ou responsables de club.



4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection.

5. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus.

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Les inscriptions par les présidents de club ou leurs représentants devront être effectuées comme suit :

- **Préinscriptions au plus tard le 9 mars 2018**
- **Confirmation au plus tard le 16 mars 2018**

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site web : <https://www.short-track.fr>

Avec information par mail à :

M. Vincent DEMOLINIS meudonvitesse@gmail.com et

M. Bertrand MIUS bertrand.mius@gmail.com

Le montant des frais d'inscriptions est de **15 € par patineur**, à régler par chèque ou cash à l'accueil avant la compétition. Le paiement conditionne la remise des bonnets.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, elle sera conservé jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

Les inscriptions hors délais ne pourront pas être prises en compte.

6. Programme

Le programme est le suivant :

- **Ouverture de la patinoire : 8h00**
- **Réunion des coaches : 9h00**
- **Echauffement catégorie jeunes : 9h15**
- **Echauffement des confirmés : l'horaire sera programmé ultérieurement lorsque le timing sera établi.**

Le timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

7. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

8. Service médical

Présence de la croix rouge.



9. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou, de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

Les extrémités des lames devront avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (l'équivalent d'une pièce de 20 cts).

Les bonnets numérotés seront remis sur place lors du tirage au sort.

10. Hébergement des patineurs

Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

11. Restauration

Un boulanger traiteur de Meudon-la-Forêt se déplace pour vous proposer un service snack avec dessert pour moins de 10€.

12. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participants dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à M. Vincent DEMOLINIS :

 meudonvitesse@gmail.com

 06 60 10 79 08

Nous vous signalons qu'il est difficile de stationner à proximité de la patinoire en raison des travaux pour la nouvelle patinoire.

Fait le 06/02/2018

M. Vincent DEMOLINIS



Hébergement proche de la patinoire

Hôtel Forest Hill
40 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
92360 Meudon
Tél : 01 46 30 22 55

Hôtel Ibis budget
1, Rue du Petit Clamart
78140 Vélizy-Villacoublay
Tél : 08 92 68 30 67

Hôtel Ibis
7, Route du Colonel Marcel Moraine
92360 MEUDON LA FORET
Tél : 01 45 37 09 09